



## CAP n°1 du 18 février 2019

### Déclaration liminaire liste CGT – FO

Madame la Directrice Générale,

Nous souhaitons faire une courte déclaration afin de réaffirmer l'état d'esprit qui nous anime au début de ce nouveau mandat. Tout comme les élus précédents de la liste commune, nous souhaitons travailler dans un esprit constructif et dans la clarté. Nous nous exprimerons ici comme des représentants des cadres de la CCRF avec franchise.

Cette première réunion de la CAP après les élections du mois de décembre dernier se tient dans un contexte global d'inquiétude pour les cadres de la CCRF. Tout d'abord, comme tous les agents de notre administration, nous sommes inquiets par rapport à son avenir. Cela fait des années que l'on nous annonce des réformes, la sortie des DDI pour ceux qui travaillent en département, puis les velléités de création d'une police sanitaire unique etc. ... L'atmosphère s'alourdit dans les services et il devient vraiment urgent de savoir vers quel avenir nous allons. Le manque de visibilité rend incontestablement de plus en plus difficile le maintien de la motivation collective, pourtant indispensable dans l'accomplissement de nos missions.

De plus, nos doutes peuvent être renforcés par une impression de perte de contrôle de notre ministère sur l'avenir de la DGCCRF. Tout semble se mettre en place pour une future intégration des services départementaux de la CCRF dans les préfectures. C'est en tout cas l'impression ressentie après la lecture du discours du Christophe Castaner aux préfets, indiquant que les réponses des ministères aux circulaires de juillet 2018 ne convenaient pas et qu'il leur reviendrait à eux préfets de mettre en œuvre la réforme de l'Etat territorial. A cet égard, l'annonce de la mise en route du plan stratégique de la CCRF, alors que les arbitrages sur toutes ces décisions touchant à nos structures ne sont pas prises, a pu paraître décalée. Comment déterminer des orientations stratégiques sans savoir quelles seront les structures et le nombre d'agents disponibles pour les mettre en œuvre, sans savoir quels seront les périmètres des missions ? Vous comprendrez que le personnel puisse dès lors se demander si en réalité les jeux ne sont pas déjà faits, mais que l'on retarde artificiellement la communication sur les arbitrages.

Face à ces inquiétudes et ces doutes, la seule certitude à ce jour est la suppression de 45 emplois par an sur toute la durée du quinquennat, ce qui n'est pas de nature à rassurer. Les cadres sont bien conscients qu'ils sont aussi concernés par ces suppressions, au-delà de la possible réduction de leurs perspectives de carrière. Ils sont en effet directement confrontés à la difficulté accrue de gestion des services que cela engendre : équipes réduites et /ou difficultés liées à l'allongement des déplacements (mutualisations régionales ou fonctions bi-départementales).

Pour conclure, il nous paraît donc indispensable Madame la Directrice Générale, que vous envoyez le plus rapidement possible un message clair et positif sur l'avenir de notre administration. Concernant les cadres, nous restons attachés à faire avancer le travail sur la doctrine d'emploi, sur ses principes, sans anticiper sur les réformes à venir concernant l'implantation des postes bien entendu. Il reste de plus indispensable de trouver une solution pour que les cadres CCRF ne soient pas pénalisés par rapport aux autres administrations dans leurs possibilités de candidatures aux emplois DATE. Et enfin, comme un très grand nombre de représentants du personnel dans toutes les CAP de l'Etat, nous tenons à manifester notre désaccord sur les perspectives de réforme des institutions de dialogue social contenues dans le projet de réforme de la fonction publique. Cela reviendrait en effet à supprimer quasi totalement les CAP, réduites uniquement à leur fonction disciplinaire. Certains peuvent penser que le dialogue social ne sert à rien, nous croyons qu'il est indispensable de conserver des instances permettant un dialogue direct entre les représentants des fonctionnaires et les responsables d'une administration.